



*Syndicat
Intercommunal
d'Énergies
du Département
de l'Aveyron*

**Département de l'AVEYRON
Arrondissement de RODEZ**

Accusé de réception en préfecture
012-200052090-20221215-20221204-BF
Reçu le 23/12/2022

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 15 décembre 2022

Date de convocation : le 01 décembre 2022

Date d'affichage : le 15 décembre 2022

Nombre de membres au Comité Syndical : 50

L'an deux mille vingt-deux, le quinze du mois de décembre, à 10h00, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron s'est réuni, sous la présidence de Sébastien DAVID.

Etaient présents : Alain ANGLES – Marc AUGUY – Patrick AURUSSE – Christophe BERNIE – Christian BONNET – Jean Marc CALVET – Bernard CASTANIER – Bruno CAVAINAC – Jean-François CLAPIER – Sylvain COUFFIGNAL – Sébastien CROS – Sébastien DAVID - Bernard DELCLAUX – Robert DIEUDE – Joel ESPINASSE – Jean-Luc FARJOU – Bernard GORGEON – Claude HENRY – Christophe LABORIE – Paul MARTY – Jean-Pierre MASBOU – Eric CANTOURNET – Bernard NAYRAC – Alain NOUVIALE – Robert RISPAL – Thierry TEULIER – Christian TIEULIE

Etaient absents ou excusés : 25 Dont 0 ont donné procuration

Votes Pour : 27
Votes Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N° 2022/12/04

**Présentation et vote du budget primitif 2023 pour le budget annexe Production
Energie Solaire**



Syndicat
Intercommunal
d'Énergies
du Département
de l'Aveyron

DELIBERATION N° 2022/12/04

Accusé de réception en préfecture
012-200052090-20221215-20221204-BF
Reçu le 23/12/2022

**Présentation et vote du budget primitif 2023 pour le budget annexe Production
Energie Solaire**

Monsieur le Président rappelle que le Comité Syndical a examiné le 20 octobre 2022 le rapport d'orientation budgétaire pour 2023.

Aussi dans la suite de ce travail préparatoire, Monsieur le Président présent le budget primitif 2023 établi au titre du budget annexe Production Energie Solaire.

Ce budget pour rappel retrace les activités en lien avec les centrales de productions d'énergies solaires qu'à créer le SIEDA.

Une note détaillée a été adressé au Comité Syndical et une présentation détaillée a été réalisée en assemblée

Ce budget annexe 2023 PES, s'équilibre en recette et en dépense à 22 489.65 €, soit :

En fonctionnement à 14 851.60 €
En investissement à 7 638.05 €

FONCTIONNEMENT DEPENSES		14 851,60 €
011 - Charges à caractère général (Exploit Maintenance)		2 300,00 €
014 - Atténuation de produits (Reversement Taxes)		4 913,55 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (Amort Panneaux)		7 638,05 €
FONCTIONNEMENT RECETTES		14 851,60 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (Amort subv région)		1 579,79 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses (vente Energie)		13 271,81 €
INVESTISSEMENT DEPENSES		7 638,05 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (Amort subv région)		1 579,79 €
21 - Immobilisations corporelles		6 058,26 €
INVESTISSEMENT RECETTES		7 638,05 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (Amort Panneaux)		7 638,05 €

Après avoir ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve à l'unanimité le budget primitif annexe PES 2023.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

Et Publication ou notification
Du 23 Dec 2022



Le Président du SIEDA

